

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES RANDONNEURS PEDESTRES DE BANDOL

Jeudi 21 octobre 2021 - SALLE DE L'ETOILE BANDOLAISE

- ❖ **La séance est ouverte à 15 h. Le pointage des membres présents confirme que 137 membres sont présents ou représentés, ceci sur 184 membres inscrits, soit une représentation de 75% ce qui constitue une excellente participation. Cette 38^{ème} Assemblée Générale peut donc valablement délibérer, plus du quart de ses membres étant présents ou représentés**
- ❖ Parmi nos invités, nous avons le plaisir d'accueillir Mme Marlène NADJARIAN (adjointe déléguée aux Associations), M. Hervé BAUD Adjoint délégué aux Sports, Mme Lexie BUFFARD (Présidente du CDRP83)
M. Jean-Paul JOSEPH (Maire de BANDOL) est excusé.

Jacques TESSIER, Président de l'association des Randonneurs Pédestres de Bandol est nommé Président de séance et ouvre cette assemblée générale afin de suivre l'ordre du jour.
En l'absence de la secrétaire Jeanine SOUVESTRE, le Vice-président Jean-Pierre EYNARD est nommé secrétaire de séance.

Avant de passer à l'ordre du jour, j'aimerais que nous ayons une pensée pour Violette RAGEOT et son mari, et Serge HATEAU qui nous ont quittés durant cette saison. Nous avons appris il y a 3 semaines le décès de Patrice l'époux d'Annick BILLARD (animatrice dans le club)
J'en profite aussi pour souhaiter un prompt rétablissement aux membres qui se battent contre la maladie.

I – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 01 décembre 2020

Le Président propose la lecture du compte-rendu de l'assemblée générale du 01 décembre 2020. Ce document a été diffusé sur le site de l'association.
Personne ne le souhaitant nous passons au vote.

Le compte-rendu de l'assemblée générale du 01 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés

II – RAPPORT MORAL

Cette saison a été particulière, nous avons dû nous adapter afin d'adopter les règles sanitaires en vigueur (confinement, déplacements limités en distance et en nombre), malgré toutes ces contraintes et grâce à nos animateurs qui se sont impliqués, nous avons pu randonner par petits groupes, chacun proposant un parcours en boucle et en pratiquant le covoiturage.

Mesdames et messieurs les animateurs je vous remercie car grâce à vous le club a continué de fonctionner et satisfaire nos adhérents.

Toutes les semaines une quarantaine de personnes y participait, ce chiffre est monté jusqu'à 80. C'est dans ces moments là que l'on s'aperçoit que les animateurs sont des maillons très importants pour le bon fonctionnement d'un club, encore merci à eux.

Comme chaque année nous avons apporté notre concours au Téléthon (17 décembre) en assurant le comptage des sommes récoltées.

Avec l'Office du Tourisme nous avons animé des demi-journées de randonnée avec les vacanciers.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des présents et représentés

III - RAPPORT D'ACTIVITES

Au cours de la saison 2020-2021 les activités du club ont été mises en sommeil.

Nous avons du supprimer :

- La galette des rois (certains groupes l'ont dégustée en petits comités)
- Les Grillades de Saint Jean du Puy
- Le Mini séjour en Ardèche
- Le voyage de fin d'année à Valloire
- Le repas de fin de saison
- La réception des randonneurs de Wehr, en espérant les recevoir à l'automne 2022

Nous sommes actuellement 28 animateurs et serre-file. 14 animateurs sont titulaires du SA1 et 4 du Brevet Fédéral. La plupart d'entre eux sont équipés du logiciel « Sity Trail » et ont à leur disposition une banque de données afin de préparer leurs randonnées. Au sein du club nous avons 4 baliseurs (Mariel, Mireille, Michel et Pierre)

Au cours de cette année Michel MONCLAR a été reçu au Brevet Fédéral, il a aussi été approché par la Fédération pour être formateur au sein de celle-ci, en ce moment il est en pleine formation. J'ai souhaité que Michel intègre notre bureau, afin de prendre en charge la partie formation et encadrement des animateurs. Depuis 2008 j'avais en charge cette tâche au cours de laquelle j'ai formé en interne 18 animateurs avant de les présenter à un examen fédéral.

J'en profite pour faire un appel : si certains d'entre vous sont intéressés pour suivre une formation afin de devenir animateur qu'ils n'hésitent pas à se manifester.

Précisions concernant nos déplacements en bus. Les trois points de prise en charge sont :

La gare routière (Casino de jeux) à 8h10

Le rond point de l'autoroute à Bandol à 8h20

La porte d'Azur (La Peyrière, rue Jenner) 8h30

A la fin de la randonnée le départ des bus est à 16h30. Si un problème survient lors de la rando prévenir si cela entraîne un retard. Le vendredi est consacré à la rando, nous ne pouvons pas donner d'horaire précis sur notre retour à Bandol.

Activités du site

Espace disque 55 giga sur 250 gigas alloué.

La base de données des articles a migré vers un espace plus important (2 gigas)

Pendant le confinement beaucoup de galeries photos dues aux randonnées par covoiturage :

De Janvier à Sept 2021 : 50 nouvelles galeries photos avec un total de 910 photos (En 2020 : 11 Galeries photos).

Dépose des photos sur le site :

Pratiquement plus de problème et de support pour la dépose des photos, donc la procédure est bien intégrée par les randonneurs.

Les questions, suggestions et commentaires sont à déposer dans la messagerie des randonneurs randobandol@gmail.com

Merci à Dominique CHABOT pour la tenue du site. Le site est notre moyen d'information, **consultez le régulièrement.**

Cette année nous allons proposer un stage « les bons gestes à connaître » destiné en priorité aux animateurs, mais si quelques adhérents sont intéressés, ils pourront y participer. La date vous sera précisée ultérieurement.

Je profite de la présence d'une majorité de nos adhérents pour vous rappeler quelques règles à respecter : Ne pas dépasser l'animateur lors des randonnées, avoir un équipement bien adapté (à savoir chaussures de rando si possible à tige haute et bien crantées, des vêtements en rapport avec la météo prévue, de l'eau en quantité suffisante, des encas, etc... Chaque randonneur doit avoir dans son sac à dos une couverture de survie, sa carte vitale, sa licence et son ordonnance personnelle (Nom, photo, renseignements nécessaires en cas de problème). Imprimé sur le site.

Pour tous les adhérents avoir dans leurs contacts le N° de téléphone de l'animateur qui encadre leur groupe. Vous trouverez ces N° dans le site onglet « animateurs – liste animateurs »

Pour ceux qui utilisent des bâtons prévoir des embouts, car les pointes sont interdites sur les sentiers littoraux et parc nationaux.

Un petit rappel : on remmène ce qu'on amène. Eviter de laisser vos peaux d'orange et de banane, c'est très inesthétique et polluant, nous aimons trouver des lieux de pique-nique propres, faisons de même. Ne laissez pas vos papiers dans la nature (Plusieurs mois avant décomposition complète dans notre région)

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité des présents et représentés

III - RAPPORT FINANCIER : DISCUSSION ET APPROBATION DES COMPTES **RAPPORT DES CONTROLEURS AUX COMPTES**

Le Président donne la parole à Martine BOUVILLE Trésorière

Bonjour à tous,

Je vais vous présenter les comptes de notre association pour l'exercice 2020 / 2021

1) Le compte d'exploitation :

Le compte d'exploitation de l'exercice clôturé le 31 Août 2021 fait ressortir un excédent de produit de : 3896,80 euros qui est le résultat des postes suivants :

- Les randonnées :

Nous n'avons fait aucune randonnée.

Les 170 € encaissés le 25 septembre 2020 ont été portés en REPORT.

- Les adhésions :

Le montant des adhésions encaissées s'élève à 9193,00 euros dont 4968,00 euros ont été reversés à la FFR pour les licences ce qui donne un solde positif de 4225,00 euros.

Rappel concernant les adhésions pour la saison 2021-2022 les adhérents qui ont pris leur licence pour la saison 2020-2021 règlent cette saison uniquement la part fédérale soit 28€ , les autres un renouvellement à 50€ et les nouveaux 60€.

- Les subventions :

Nous n'avons pas demandé de subventions lors de cette saison.

- Les évènements du club :

Cette année, suite au Covid, les évènements habituels ont été annulés, sauf la tenue de l'AG pour un coût de 56.11 €, le gâteau des rois pour un coût de 163.30 € et un remboursement de 17,80 €

pour un déplacement en prévision du rassemblement de fin d'année qui n'a pas eu lieu non plus. Ce qui a généré un résultat négatif total de 237.21 €.

Les frais et charges d'administrations :

Les frais et charges d'administrations (formations, matériel de rando, matériel administratif, logiciel Sity Trail , site Internet, etc...) s'élèvent à 685,16 euros.

- Les voyages :

Les voyages de l'Ardèche et de Valloire ont été annulés et reportés-

2) Le point sur la trésorerie :

Le 31 août 2021 au Crédit Agricole, le solde sur le compte courant s'élevait à :4622,29 euros et celui du Livret d'Epargne à 26.731,68 euros soit un total de 31353,97 euros, pour ces deux comptes ,ce qui ne représente pas la situation réelle de la trésorerie de l'association. En effet, pour le voyage annulé en Ardèche nous avons 9.690,00 euros qui se trouvent au passif du bilan sous la rubrique « produits constatés d'avance » et 2.422,80 euros qui figurent à l'actif du bilan sous la rubrique « charges constatées d'avance ».

Pour le voyage annulé Valloire, nous avons 28.500,00 euros qui se trouvent au passif du bilan sous la rubrique « produits constatés d'avance » et 25.527,70 euros qui figurent à l'actif du bilan sous la rubrique « charges constatées d'avance ».

A cela il faut rajouter au passif du bilan, les 2.000,00 euros provenant de la subvention municipale précédente non utilisée pour recevoir les randonneurs de Wehr et 410,00 euros pour les reports des 41 personnes qui ont payé une rando sans l'avoir effectuée.

Ces produits et charges concernent l'exercice suivant et seront à reporter sur le prochain bilan 2021/2022.

La situation réelle de la trésorerie au 31/08/2021 est donc égale à :

31353,97 euros – 40.190,00 euros + 27.540.50 euros soit 18704,47 euros qui représentent le montant de nos fonds associatifs à cette date.

Vous trouverez tous les détails de ces opérations sur le bilan que nous tenons à votre disposition..

Merci de votre attention

Martine BOUVILLE Trésorière pour l'exercice 2020 / 2021

La parole est donnée aux vérificateurs aux comptes

Le Trésorier et la Trésorière adjointe ont présenté la comptabilité de l'exercice 2020/2021 à Madame Françoise BAILLY-SALINS et Michel CONTE, les deux membres vérificateurs qui avaient été mandatés lors de l'Assemblée Générale du 01 décembre 2020.

Après vérification et contrôle, ceux-ci présentent le compte rendu de leur mission.

Aucune réserve n'a été émise en ce qui concerne la tenue de la comptabilité.

Ce document sera annexé au présent procès-verbal.

Jacques Tessier reprend la parole

Nous vous demandons de donner quitus pour la gestion au Comité de Direction et au Trésorier pour l'exercice 2020/2021.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents et représentés

V - ELECTION OU REELECTION DE DEUX VERIFICATEURS AUX COMPTES

Nous remercions Françoise BAILLY-SALINS et Michel CONTE pour la tâche accomplie.

Nous vous proposons que ces deux personnes assurent les fonctions de vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2021/2022.

L'élection des 2 vérificateurs est adoptée à l'unanimité des présents et représentés

Commentaires et questions diverses

Saison 2021-2022 : déficit transports rando-coût des transports.

Afin de conserver le coût du déplacement en bus à 10€. Somme ronde qui évite le rendu de monnaie et aussi pour nos tableaux de tenue des encaissements, nous demandons une augmentation de 10 € de la cotisation au club pour la saison 2022-2023.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des présents et représentés

VI – ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Les membres sortants rééligibles sont : EYNARD Jeannette, Evelyne LAGIER, Mireille REBOUL, Richard TRINCA, Jacques TESSIER

Nouveau membre : Michel MONCLAR coopté par le Comité Directeur

Jean-Pierre EYNARD (Vice Président) demande la parole.

Je prends le micro car je voudrais qu'aujourd'hui nous adressions un grand merci à Jacques TESSIER notre Président, pour son investissement au sein de notre CLUB et qui va au-delà de son rôle de Président :

LA FORMATION

LA GESTION DES RANDONNEES

Avec les inscriptions hebdomadaires- l'organisation des tableaux des guides-la création des programmes trimestriels- La banque de données.

Lors de la pandémie il a été l'ORGANISATEUR des randonnées encadrées par les animateurs en mode covoiturage

Sans oublier toutes les relations avec la Fédération, la Municipalité, l'Office du Tourisme.

POUR TOUT CELA, JACQUES, MERCI !!

Toute la salle applaudit

A L'ISSUE DU VOTE

TOUS LES MEMBRES QUI SE SONT PRESENTES SONT ELUS OU REELUS A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES

La liste des membres s'établi comme suit : Jeannette EYNARD, Evelyne LAGIER, Mireille REBOUL, Jeanine SOUVESTRE, Martine BOUVILLE, Marie-Diane CARDONA, Dominique CHABOT, Jean-Pierre EYNARD, Gérard FLARY, Jacques TESSIER, Richard TRINCA et Michel MONCLAR

Le nouveau Comité Directeur tient sa première réunion.

- *Président d'honneur :*

Robert GARGANI

Le Comité Directeur est composé de 12 membres :

- Président :

Jacques TESSIER

- Vice Président :

Jean-Pierre EYNARD

- Secrétaire :

Jeanine SOUVESTRE

- Secrétaire Adjointe :

Mireille REBOUL

- Trésorier:

Martine BOUVILLE

- Trésorière Adjointe :

Marie-Diane CARDONA

- Responsable Commission des sentiers

Jacques TESSIER

Responsables voyages-manifestations diverses

Gérard FLARY

- Responsable communication :

Evelyne LAGIER

Dominique CHABOT

- Responsable de la sécurité : Richard TRINCA
- Responsable Formation et encadrement animateurs Michel MONCLAR
- Responsable de la gestion des adhésions au club Jeannette EYNARD

Membres commission des sentiers :

Jacques TESSIER Responsable de la commission des sentiers

Gérard FLARY

Evelyne LAGIER

Richard TRINCA

Jean-Pierre HECQ

Jacques PELLERIN

Avant de clôturer cette Assemblée Générale je passe la parole à Lexie BUFFARD (Présidente du CDRP 83), elle a constaté que notre club comme tous les clubs du Var, que la pandémie a fait chuter le nombre d'adhérents de 30%. Elle nous a aussi demandé d'intervenir auprès de nos adhérents, si certains d'entre eux voulaient devenir baliseurs (formation gratuite par la Fédération).

Marlène NADJARIAN et Hervé BAUD nous ont félicités pour le très bon fonctionnement de notre association.

Les voyages annulés sont reportés, nous espérons bien sur les faire.

L'Ardèche se fera les 10, 11, 12 avril 2022

VALLOIRE se fera du 30 mai au 4 juin 2022

Gérard FLARY et moi-même nous allons prendre les confirmations d'inscriptions, les inscriptions ou les annulations dès la semaine prochaine à la permanence du mardi.

Je vous remercie une nouvelle fois de la confiance que vous me portez et avec les membres du bureau, nous vous souhaitons d'abord une bonne santé, une bonne année de randonnée sans que la covid s'invite, dans la convivialité, la joie et la bonne humeur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h10.

La séance est suivie d'un petit buffet très apprécié

Le Secrétaire de séance

Jean-Pierre EYNARD

Le Président de séance

Jacques TESSIER